



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en Iran

Question au Gouvernement n° 1186

Texte de la question

SITUATION EN IRAN

Mme la présidente . La parole est à Mme Christine Arrighi.

Mme Christine Arrighi . Face à la violence d'un régime obscurantiste, une fois encore, le courage du peuple iranien, femmes et hommes de toutes générations et classes sociales, force notre admiration. En à peine quinze jours, le bilan des personnes tuées s'élève, selon diverses sources concordantes, à des milliers de personnes. Pour dissimuler l'ampleur du massacre, le régime a procédé à une coupure massive d'internet qui dure depuis huit jours. Des témoignages attestent d'arrestations de blessés directement dans les hôpitaux et de leur transfert vers des centres de détention et de torture. En outre, les plus hautes autorités judiciaires qualifient les manifestants de terroristes et les ont menacés de procès expéditifs ainsi que de peines extrêmement sévères, allant jusqu'à la peine de mort.

La mobilisation est massive. Son amplitude témoigne du soulèvement de tout un peuple à l'issue de quarante ans de répression, de discriminations et de violations répétées des droits humains à une échelle quasi industrielle. Les revendications du peuple iranien sont claires : l'étincelle, ce sont le pain et l'électricité, l'aspiration profonde, ce sont la liberté et la démocratie.

Alors que le peuple iranien se bat pour en finir avec le régime de ces théocrates impitoyables et sanguinaires, le gouvernement français a annoncé hier vouloir convoquer « sans délai » l'ambassadeur d'Iran en France. Le gouvernement lui annoncera-t-il « sans délai » qu'il va enjoindre l'Union européenne d'envoyer « sans délai » des terminaux de connexion à internet Eutelsat, déjà utilisés en Ukraine ? Le gouvernement l'informerait-il « sans délai » de son exigence d'enquêtes internationales susceptibles de déférer les commanditaires des crimes de masse devant la Cour pénale internationale ? Enfin, le gouvernement s'engage-t-il devant la représentation nationale à convaincre les Européens de prendre « sans délai » des sanctions contre les avoires détenus à l'étranger par les dignitaires du régime ? (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EcoS et SOC. – M. Marcellin Nadeau applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Je vous remercie d'avoir rappelé, comme l'ont déjà fait un certain nombre de vos collègues hier, la gravité de la situation – il s'agit de la répression la plus violente dans l'histoire contemporaine de l'Iran – ainsi que le courage admirable de nos sœurs et frères iraniens, qui prennent tous les risques pour défendre leurs droits fondamentaux, notamment leur droit à la liberté.

Face à cette situation, nous agissons selon quatre axes d'effort. Le premier, que le premier ministre a rappelé hier, c'est la sécurité de nos ressortissants : au nombre d'un millier à peu près en Iran, nous les contactons un à un pour leur donner des consignes de sécurité. Parallèlement, nous appelons les Français à ne pas se rendre sur place. Je pense aussi à la sécurité de Cécile Kohler et Jacques Paris, les deux compatriotes que nous

voulons faire rentrer en France le plus rapidement possible.

Le deuxième axe d'effort, vous en avez dit un mot comme moi hier, repose sur le travail que nous avons engagé dans la lutte contre l'impunité des crimes commis. La présidente de la Commission européenne a lancé le chantier de désignation des auteurs de la répression ; ils pourront ainsi être ciblés par des sanctions européennes – gel d'avoirs, interdiction d'accès au territoire européen. Dans ce même objectif, des réunions auront lieu aux Nations unies, au sein du Conseil de sécurité et du Conseil des droits de l'homme.

Troisième axe : le soutien à la société civile – vous en avez également parlé. Nous explorons toutes les pistes, dont celles que vous avez évoquées. Je remercie d'ailleurs les parlementaires qui, par leurs propositions, nous ont amenés à explorer telle ou telle possibilité.

Enfin, notre quatrième axe d'effort est celui de la préparation et de l'anticipation de toute éventualité, y compris celle d'interventions étrangères qui provoqueraient un embrasement régional. La sécurité de nos emprises et de nos partenaires locaux s'en trouverait engagée et nous ferions face à cette situation avec beaucoup de résolution et de détermination.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Arrighi](#)

Circonscription : Haute-Garonne (9^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1186

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 janvier 2026